

Les Accords de partenariat économique (APE), qu'est-ce que c'est ? Ou comment désespérer encore un peu plus le tiers-monde ?

En fait les mots « accord », « partenariat », « libre échange » sont là pour brouiller les pistes. C'est la nouvelle stratégie de ceux qui dominent le monde, les néolibéraux : ils s'abritent derrière de grandes formules généreuses pour imposer leur vision du monde et achever de dépouiller ceux sur les ressources desquels ils s'enrichissent.

Avec les APE, **l'Europe veut obliger les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique** (pays ACP) à signer avant la fin de l'année de nouveaux accords. Ces pays comptent 717 millions d'habitants majoritairement ruraux, dont 50 % survivent avec moins de 2 \$ par jour, et 200 millions souffrent de la faim.

Les clauses de ces accords achèveront de mettre à genoux ces pays et enfonceront un peu plus les peuples dans la misère, contrecarrant de fait tout développement qui leur serait favorable :

- **Les pays du Sud n'auraient plus le droit de mettre des barrières douanières aux produits européens**, avec un risque d'invasion de ces produits et alors que les droits de douane sont quelquefois leur seule ressource économique. De plus ces barrières protégeaient tant bien que mal leur industrie naissante et leur agriculture de subsistance, comme l'Europe l'a fait pour développer son industrie ;
- Ainsi, les cuisses de poulet industrialisées, les tomates produites en grande quantité et subventionnées dans les pays européens, etc... pourraient envahir un peu plus leur marché et ce à des prix défiant toute concurrence ;
- De plus, **les normes techniques et sanitaires de l'Europe**, souvent difficiles à respecter aujourd'hui pour eux, **rendent l'ouverture du marché européen très théorique.**

Pseudos accords de dupes ! Ils viennent couronner le travail commencé par le « mécanisme de la dette » qui pompe inlassablement les budgets des pays du Sud, les oblige à produire des cultures d'exportation au détriment de leurs cultures vivrières.

D'autres accords sont-ils possibles ?

Et pourtant, **les mouvements sociaux du Sud avancent des propositions alternatives**, qu'ils veulent imposer par la mobilisation.

Ils proposent :

- Que toutes les forces vives soient impliquées dans la négociation ;
- Que les produits agricoles du Sud liés à la sécurité alimentaire bénéficient d'un traitement tarifaire particulier ;
- Que la signature de l'accord n'intervienne qu'après qu'ils aient créés des unions économiques africaines solides ;
- Que soient exclues de la négociation les productions indispensables au développement de l'agriculture vivrière locale et du tissu industriel existant.



Les Accords de partenariat économique en question

Mercredi 28 novembre 2007

Avec Frédéric Viale

(responsable des questions de commerce international à Attac-France)

Débats précédés d'un documentaire sur

« **Les accords de pêche au Sénégal** »

■ **Campus de Saint Martin d'Hères, entre 12 h et 14 h**
Amphi 3, Université Pierre Mendès-France

■ **Fontaine de 20 h à 22 h 30**
Salle Romain Roland : 113, bd Joliot-Curie

(Tram Joliot-Curie / Aristide Briand à droite : 500 m)